

Termes de références pour la réalisation d'une étude et d'un séminaire sur la stratégie de Co-développement au Maroc

1 Contexte :

le Ministère chargé de la communauté marocaine à l'Étranger mène envisage mettre en œuvre une étude et un séminaire pour identifier et évaluer les formes de partenariat international avec les acteurs locaux et nationaux en vue de mettre en place des mécanismes pertinents permettant un accompagnement efficace des ressortissants marocains établis à l'étranger durant toutes les phases de leurs projets de développement de leurs régions d'origine.

Cette action s'inscrit dans la perspective de promouvoir davantage la participation des marocains du monde à la réalisation de projets de co-développement dans leurs régions d'origine et établir un état des lieux des actions entreprises par cette communauté au Maroc dans ce domaine,

L'Agence Espagnole de Coopération Internationale pour le Développement en collaboration avec les institutions publiques marocaines et avec la société civile soutient les initiatives qui tentent à promouvoir les migrations comme facteur de développement dans les pays d'origine.

en collaboration avec les institutions publiques marocaines avec la société civile. Les actions proposées dans ces Termes de Référence sont établies et cadrées dans ce contexte et devront reprendre les expériences antérieures, identifier les bonnes pratiques et proposer au Ministère de MRE une méthodologie adéquate.

Le séminaire (dont la durée et une présentation reste à déterminer dans le cadre de cette étude de la détermination du consultant) servira de plate-forme pour mettre en commun les résultats de l'étude et, principalement, pour accompagner le Ministère dans la conception d'une stratégie durable et cohérente de co-développement.

2 Objectifs de la mission :

Réalisation d'une étude sur l'identification et l'évaluation des formes de partenariat international avec les acteurs locaux et nationaux pour l'appui et l'accompagnement de la communauté marocaine établie à l'étranger dans leur contribution au développement de leur région d'origine.

3 Tâches à exécuter par le consultant :

Activités principales

Le (s) consultant (es) chargé de la mission est tenu d'effectuer les tâches suivantes :

1. Au niveau central (Rabat) (10 jours): contacter les acteurs de la coopération internationale (ambassades, organismes internationaux, ONG internationales, etc.) appuyant des initiatives dans le cadre du co-développement au Maroc, pour recueillir des informations sur :

- i. Les acteurs avec lesquels, ils agissent (associations, collectivités locales, établissements publics...);
 - ii. Les domaines d'intervention;
 - iii. Les zones d'intervention;
 - iv. Les modalités d'intervention (financement, appui technique...etc);
2. Au niveau local : Tanger et Alhoceima, El Hajeb, Beni Mellal, Oujda et Nador, Settat, Agadir (20 jours) : identifier les intervenants locaux ayant lancé des actions dans le cadre du co-développement au niveau local, et dresser un état des lieux sur :
 - i. La population cible;
 - ii. Les actions menées;
 - iii. Le degré d'implication des immigrés;
 - iv. Les partenaires mobilisés et les formes d'appui;
 - v. Les enseignements tirés.

4 Produits :

Le consultant est tenu d'analyser les informations recueillies et de produire ce qui suit :

1. Une proposition de démarche d'intervention pour appuyer les intervenants locaux dans le cadre du co-développement;
2. Une proposition de manuel de procédures pour bénéficier de l'appui du Ministère.
3. Une plate forme (programme, fiches ateliers...etc) pour l'organisation d'un atelier sur le Co-développement au Maroc et son animation.

Le consultant sera rattaché à Monsieur le Ministre et travaillera en collaboration avec tous les cadres du Ministère et les responsables de la Coopération Espagnole à Rabat.

5 Profil du consultant

L'appel est ouvert tant aux personnes physiques comme juridiques (entreprises, consultants, universités, instituts de recherche, etc...) justifiant de l'expérience dans la matière. Pour être admis dans le processus de sélection, le consultant devra compter les conditions suivantes:

- 1- formation universitaire dans un ou plusieurs des domaines du développement (économie, sociologie, développement local, animation sociale, etc.).
- 2- expérience professionnelle dans le domaine des migrations / codéveloppement
- 3- Bonne connaissance opérationnelle des acteurs institutionnels locaux,
- 4- Solide expérience de l'animation, de la concertation et du montage de partenariats.

Les formations mixtes Maroc-espagnoles seront bienvenues.

6 Offre :

Les candidats intéressés devront présenter un dossier comprenant :

- 1- les documents acreditatifs des requis énumérés dans le point 5.

- 2- Curriculum Vitae (pour les personnes physiques) o mémoire justificative de leur expérience (pour les personnes juridiques).
- 3- Proposition technique et économique.

7 Durée de la mission :

Il est prévu un délai maximal de 60 jours après la signature du contrat, pour la réalisation de l'étude. Dans un délai maximale d'un mois sera réalisé le séminaire et la remise finale des produits.

8 Modalités de paiement :

Le paiement se fera en fonction du calendrier suivant :

- PAIEMENT (le premier mois) 17% du montant total. Présentation du diagnostic et du brouillon du manuel de procédures.
- PAIEMENT (six semaines à partir de la signature du contrat) 29% du montant total. Présentation du rapport final de l'étude.
- PAIEMENT (trois mois à partir de la signature du contrat) 50% du montant total. Une fois réalisé le séminaire et présenté le rapport des résultats provisoires.
- PAIEMENT (à la fin du contrat) 4% du montant total. Lors de la présentation du rapport final des résultats du séminaire et de la proposition du Plan d'Action du Ministère.

9 Date et lieu de présentation des propositions :

Tous ceux qui désirent concourir à cet appel d'offre, devront présenter leur propositions avant le 12/01/2009 à l'adresse suivante en signalant « Objet : Appel d'offre codéveloppement » :

Ambassade de l'Espagne

Bureau Technique de Coopération Internationale (OTC)

Ain Khalouya-Souissi

Rabat-Maroc

10 Adjudication et exécution du contrat :

Une commission mixte d'évaluation sera constituée, par des représentants du Ministère et du Bureau Technique de Coopération Espagnole au Maroc.

Tant le Ministère comme l'AECID et son Bureau Technique à Rabat publieront sur leurs sites web le résultat de cet appel d'offre.

L'exécution du contrat se fera en coordination avec les techniciens du Ministère avec le concours de la Coopération Espagnole.

